



Genève, 29 novembre 2004

Avis de publication

N° 119-04-Rév-04

Règlement des radiocommunications Edition de 2004



via ITU Website

Le Règlement des radiocommunications, édition 2004, contient le texte complet du Règlement des radiocommunications tel qu'il a été adopté par la Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 1995) (CMR-95), puis révisé et adopté par la Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 1997) (CMR-97), la Conférence mondiale des radiocommunications (Istanbul, 2000) (CMR-2000) et la Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 2003) (CMR-2003), y compris tous les Appendices, Résolutions, Recommandations et les Recommandations UIT-R incorporées par référence.

Date de publication:	Décembre 2004		
Langue:	français, anglais, espagnol		
Format papier:	Environ 2000 pages – A4 (21 × 29,7 cm), A5 (14,8 × 21 cm) <i>dans un coffret</i>		
Format électronique:	Word for Windows™ 9.0 – Adobe Acrobat™ PDF <i>(Pour plus de détails, voir page 2)</i>		
Numéro d'article:	Français	Anglais	Espagnol
<i>Version imprimée A4</i>	25145	25144	25146
<i>Version imprimée A5</i>	25149	25148	25150
<i>CD-ROM</i>	Trilingue	25151 — v1.01	
Numéro ISBN:	Français	Anglais	Espagnol
<i>Version imprimée A4</i>	92-61-10662-5	92-61-10661-7	92-61-10663-3
<i>Version imprimée A5</i>	92-61-10672-2	92-61-10671-4	92-61-10673-0
<i>CD-ROM</i>	Trilingue	92-61-10687-0 — v1.01	
Prix en francs suisses:	<i>Version imprimée</i> ou <i>CD-ROM utilisateur individuel</i> Prix catalogue: CHF 252.– Etats Membres et Membres des Secteurs: –15% Administrations des pays les moins avancés et bibliothèques des établissements d'enseignement (<i>CD-ROM seulement</i>): – 80% <i>Librairie électronique: CHF 252.– (Prix unique)</i>		

CD-ROM: Coefficient multiplicateur pour un nombre d'utilisateurs multiples sur le même site

Nombre d'utilisateurs agréés	1	2-10	11-25	26-50	51-100	Autres
Coefficient multiplicateur	1	2	4	6	9	sur demande

Veuillez renvoyer votre commande à la Division des ventes et du marketing de l'UIT **avec le bordereau de souscription et le bon de commande ci-joints après les avoir dûment remplis et signés.**

Division des ventes et du marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +41 22 730 61 42
Téléfax: +41 22 730 51 94
E-mail: sales@itu.int
www.itu.int/publications

Règlement des radiocommunications

Edition de 2004

Le texte complet du Règlement des radiocommunications (RR), tel qu'il a été adopté par la CMR-95, puis révisé et adopté par la CMR-97, par la CMR-2000 et par la CMR-03, est publié en quatre volumes et accompagné d'une série séparée de cartes à utiliser avec l'Appendice 27 (Rév.CMR-03).

Le contenu de cette publication est résumé ci-dessous:

Volume 1 – Articles

Volume 2 – Appendices

Volume 3 – Résolutions et Recommandations

Volume 4 – Recommandations UIT-R incorporées par référence

Série séparée – Cartes à utiliser avec l'Appendice 27 (Rév.CMR-03)

Format et structure

Version imprimée: Les versions A4 (21 × 29,7 cm) et A5 (21 × 14,8 cm) sont disponibles (la version A5 est une version photoréduite avec texte en caractères plus petits) avec une série séparée de cartes à utiliser avec l'Appendice 27 (Rév.CMR-03).

CD-ROM: Word for Windows™ 9.0 et Adobe Acrobat™ PDF.

Librairie électronique: Word for Windows™ 9.0 et Adobe Acrobat™ PDF.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications de l'UIT et dans les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: www.itu.int/publications), sont exprimés en francs suisses (CHF) et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM/DVD-ROM seulement). **Veillez noter que le prix minimal facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.**

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux DVD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;
- b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.

■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1^{er} février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être faite dans les plus brefs délais et dans les six mois qui suivent l'expédition.

■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimal de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir de vente de l'UIT ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM, DVD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licence. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées.
Veillez les envoyer par écrit.**

